

**Relevé de conclusions de la réunion du
Conseil de la vie sociale
du 05 MAI 2014**

Présents : M. Raymond MONDOULET (président) , Mme Lucienne BOUDREAU , Mme GROSSO Huguette, M. Henri SIERRA , M Gabriel MARTY, Mme Maguy CAMBAY , Mme DULOT Valérie, Mme LAMOLINAIRIE Cindy

Excusés : M. Michel JUST, Mme Nadine REDON

Assistaient : Mme Marjorie CIRODDE (directrice), Mme Valérie LEROUSSEAU

Secrétaire de séance : Mme Marie Pierre JOURDA

1 Approbation du relevé des conclusions de la séance du 25 octobre 2013 ;

La Directrice précise que les tarifs proposés n'ont pas été retenus. Le coût de l'hébergement en 2014 a été revu à la baisse (50€).

Le marche pied escamotable installé sur le véhicule est très fonctionnel

La fiche de liaison médecin/famille mise en place ne fonctionne pas

La salle snoezelen sera livrée début juin

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

Ces observations étant faites le relevé de conclusions est approuvé.

2 Compte de gestion 2013:

La directrice présente le compte administratif 2013 en s'appuyant sur le rapport qui a été adressé aux participants. Certains points font l'objet de questionnements ou de développements particuliers.

La directrice présente le contenu du rapport.

La composition du Conseil d'Administration reste inchangée

Concernant le volet activité, le taux d'occupation est en 2013 de 99.55%, nous constatons que le taux d'occupation en 2013 reste très correct. Ceci est lié à plusieurs facteurs :

-Une augmentation de la demande (liste d'attente importante avec des postulants souhaitant impérativement intégrer notre structure)

-Pour 2013, une utilisation du lit d'hébergement temporaire en hébergement permanent. Il n'y a aucune obligation à transformer le lit temporaire en définitif,

72% des résidents viennent du Tarn et Garonne.

Pour l'année 2013, l'établissement a connu 17 entrées et 16 sorties L'âge moyen des résidents est de 88 ans. 2 des 17 des personnes entrées sont reparties au bout d'un an portant la moyenne des séjours à 4.66 années.

Le nombre des ressortissants de l'Aide Sociale en 2013 est de 16, chiffre en baisse cette année.

L'évolution du GIR moyen pondéré augmente en 2013 avec un GMP de 714.

Le médecin coordonnateur et l'équipe soignante évalue les résidents une fois par an au mois de juin pour l'année suivante. Un contrôle est effectué par le médecin du Conseil Général pour validation des GIR.

Un tableau des animations a été mis en place depuis le 1^{er} juillet ce qui est apprécié par les résidents.

Concernant le volet social, les effectifs 2013 sont identiques à 2012.

On note une légère diminution par rapport à 2012 du taux d'absentéisme du personnel.

Par ailleurs on observe un très fort absentéisme des personnels en contrat précaire (CAE , CA) ainsi que deux arrêts longue durée.

Le CVS demande à ce que le terme « jours perdus » soit remplacé par « jours non travaillés » moins choquant.

Un seul agent reconnu handicapé soit 6% de l'effectif ce qui a entraîné le paiement de la taxe FIPH à hauteur de 7700€, cette taxe sera moins importante en 2014 (environ 3400€). Il est envisagé de travailler avec un CAT pour en diminuer encore le cout.

Concernant le volet investissement,

I-RÉSULTAT COMPTABLE

Total de produits 431 141.57

Total des dépenses 224 390.27

Bénéfice comptable 206 751.30

II-RÉSULTAT À REPORTER

Bénéfice Comptable 2013 206 751.30

Excédent d'investissement reporté 76 820.93

Section d'investissement cumulée 283 572.23

Analyse du résultat d'investissement 2013 :

Le résultat d'investissement 2013 est excédentaire ce qui va permettre de faire des travaux au niveau de la salle à manger et de l'accueil et d'envisager le réaménagement de la salle d'animation ainsi que de poursuivre les travaux d'accessibilité qui coutent très chers.

Concernant le volet exploitation, le résultat d'exploitation s'élève à 23 085.28 euros.

Toutes les dépenses afférentes à l'exploitation, groupe 1, (hormis le compte fournitures et hôtelières et blanchissage à l'extérieur suite à une panne de machine) sont maîtrisées. L'écart constaté sur les dépenses d'énergie entre 2012 et 2013 est lié à une régularisation ayant eu lieu courant 2012 (avoir d'environ 15000€)

Le groupe 2 (dépenses afférentes au personnel), est déficitaire de 53 109.59 €. Il n'y a pas de budget de remplacement en cas d'arrêt de travail alors que le personnel est remplacé systématiquement.

Le groupe 3 (dépenses afférentes à la structure), est déficitaire de 20 853.53€

Une économie devrait être réalisée sur la location du nouveau photocopieur et sur l'achat de lits médicalisés. Les dépenses d'assurance sont maîtrisées.

Créances irrécouvrables à hauteur de 6 479€.

En ce qui concerne les produits de la tarification de groupe 1, on note un excédent de 28 474.49€ des crédits supplémentaires ayant été octroyés par l'ARS.

Les autres produits relatifs à l'exploitation, groupe 2, sont excédentaires de 30 508.50€.

Les excédents proviennent des remboursements des arrêts pour maladies ou accidents du travail, maladie longue durée. Il est aussi à noter que le portage de repas a fortement diminué (50 % des recettes en moins)

Les produits des activités annexes sont excédentaires de 7 730.63€

Pour le budget principal section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section hébergement est excédentaire de 14 169.21 euros

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section dépendance est déficitaire de 7 068.78 €

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section soins est excédentaire de 15 984.86 euros

Le Conseil de la vie sociale donne un avis favorable au Compte administratif 2013

3 Arrêté et proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2013 ;

Après avoir arrêté les résultats de l'exercice 2013 et avoir débattu des circonstances ayant conduit à leur formation ;

L'affectation des résultats se fera de la manière suivante, sans modification du budget prévisionnel

Le résultat de la section d'exploitation est excédentaire pour l'exercice 2013 à hauteur 23 085.28 €

Section tarifaire hébergement

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section hébergement est excédentaire de **14 169.21 euros**.

Cependant il convient d'intégrer les résultats du compte administratif 2012 à savoir **10 000 €** destinés au financement de mesures d'exploitation sur 2013

Le résultat final est donc de **24 169.21 €**

Compte tenu de :

- la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2012 de 24 492.40 €

Nous proposons de les affecter (24 169.21 €) au financement de mesures d'exploitation (afin de couvrir les dépenses liées aux nombreux arrêts maladie et maternité (5 actuellement) et compte tenu de l'absence de budget de remplacement

Section tarifaire dépendance

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section dépendance est déficitaire de 7068.78 €

Il est proposé d'imputer ce déficit à la réserve de compensation constituée pour cette section tarifaire de 2943.78 euros ce qui aboutit à **un déficit final de 4125.00 € à intégrer au budget 2015**

Section tarifaire soins

Le résultat de l'exercice 2013 sur la section soins est excédentaire de 15 984.86 euros

Compte tenu de :

- la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2012 de 17 830,26 euros ;

Nous proposons d'affecter la totalité des résultats excédentaires soit **15 984.86 € à l'investissement** afin d'améliorer le confort des résidents et réaliser des travaux d'accessibilité

Concernant la section hébergement qui est financé par les familles, *le CVS*, souhaiterait y affecter le résultat de la section soin afin de financer du personnel.

Cette proposition sera retenue et présentée au Conseil d'Administration

4 Information sur l'évaluation externe

Une note d'information est distribuée

Des évaluations vont avoir lieu les 6/7/8 octobre 2014 sur la qualité de notre prise en charge. Les membres du CVS seront également consultés. Le compte rendu de cette évaluation nous sera remis le 8 octobre 2014.

6 Voyage à Port Barcarès

Dans le cadre du PASA, un voyage à Port Barcarès est prévue les 3,4 et 5 juin prochain.

11 résidents participent à ce voyage accompagnés par une infirmière, le personnel du PASA et un bénévole.

Les fournisseurs et les mairies ont été sollicités pour obtenir des subventions, le cout total de ce voyage avoisinant les 3 000€. La structure demandera une subvention de 1 000€ qui sera reversée à l'association.

7 Point sur les travaux

L'installation de la salle snoezelen financée par l'APCLD devrait avoir lieu courant juin. Il y aura également un chariot mobile snoezelen qui permettra d'équiper ponctuellement la chambre d'un résident.

Le personnel sera formé en septembre (10 personnes), seule la psychomotricienne a reçu une formation à ce jour.

Une nouvelle subvention a été demandée par l'association au Crédit Agricole pour compléter ce matériel de base.

Les travaux de la salle à manger pourrait débuter fin juin, actuellement la configuration de la salle ne permet pas aux résidents de changer de place ni de rajouter une table.

La véranda existante va disparaître pour gagner de l'espace.

Le hall d'accueil sera également repensé, et les bureaux administratifs seront décalés, le bureau de l'adjoint des cadres pouvant accueillir deux bureaux.

Une cloison sera faite dans le bureau de la directrice pour délimiter l'espace salle de réunion.

La durée des travaux sera d'environ 15 jours.

8 Questions diverses

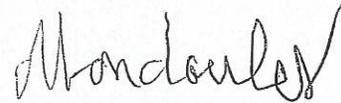
M. le Président fait lecture des remarques faites par les résidents :

- Manque de personnel : cela ne dépend pas de l'établissement mais des autorités
- Lits non faits le matin : une nouvelle organisation priorise le résident, les lits sont faits plus tardivement.
- Absence d'IDE la nuit : la présence d'une IDE la nuit n'est pas obligatoire, le personnel de nuit est compétent et il y a systématiquement une Aide-Soignante capable de prodiguer les premiers soins.
- Réparation du puits : des devis vont être demandés pour que le puits soit remis en fonction, il peut être envisagé également d'installer des récupérateurs d'eau.
- Entretien des espaces verts : **le CVS**, souhaite qu'une attention particulière soit accordée à l'entretien des espaces verts, les agents du service technique sont à pied d'œuvre.
- Décapage des salles de bain : nous venons de changer de prestataires pour les produits d'entretien, le ménage est désormais mieux suivi.

-Réfection des chambres : il est prévu de refaire huit logements par an, ce qui va prendre du temps, les couloirs devraient être repeint l'année prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00 heures.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Abondoulou', written in a cursive style.